Ville de
NEVERS

Date : 12 Décembre 2023

COMPTE RENDU
Conseil de quartier
Cœur de Ville / Jonction

Réunion du 30 novembre 2023

EMETTEUR

Direction de la Proximité

Sarra Chokeir

Présents :

Collège des élus :

Cécile DAMERON, Jimmy DEROUAULT

Collège des habitants :

Angélique CORRERA, Bruno DE LA BROSSE,

Karine FARSSAC Artus JACOBE DE HAUT,

Hélène KERLINGT,

Collège des personnes qualifiées :

Rachid MASSI (CS Vert Pré)

Préambule :

Ceci est la première réunion depuis la dissolution et la reconstitution des conseils de quartiers.

Un tour de table est fait afin que chacun se présente.

M. de La Brosse précise qu'il ne pourra être présent pour les prochaines réunions en raison d'un problème médical.

Questions diverses :

- Est-il possible de retirer les crottes de chiens square Girerd ? L'installation d'un panneau rappelant la réglementation sur les crottes de chiens est-elle possible à cet endroit ?

Retour service technique : Les balayeurs manuels interviennent 2 à 3 fois par semaine sur ce site, la mise en place d'un panneau a déjà été réalisée, sans succès.

- Les petites clôtures en bois bordant les massifs à proximité de l'Eglise S. Etienne ont-elles vocations à rester ou sont temporaires ? (Un habitant a posé la question car certaines sont couchées)

Retour service technique : les ganivelles sont installées temporairement, elles sont destinées à protéger les végétaux des piétinements éventuels. Lorsque les plantes seront à une taille suffisante pour dissuader les traversées éventuelles, les ganivelles seront enlevées.

- Est-il possible d'aménager des entrées piétonnes aux angles du square Girerd avec passage piétons et accès PMR ?

Retour service technique : il faudrait plus de précisions.

- Zone 20km/h non respectée par les voitures dans le quartier S. Etienne. Est-il possible d'installer des ralentisseurs ?

Retour service technique :

- L'installation d'un passage piéton est-elle possible au début de la rue Creuse? (Traversée dangereuse)

Retour service technique : Nous allons étudier la possibilité d'en installer un dans le bas de la rue. Pour rappel, c'est une zone 20km/h donc la traversée piétonne se fait sur toute la rue.

- « Règlementation : Loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités : Avant les passages piétons, il doit être préservé un "espace neutralisé" de 5 mètres où le stationnement est interdit, afin d'avoir la visibilité sur les piétons qui traversent. » Nous avons remarqué plusieurs endroits qui ne respectent pas cela.

Retour service technique : cette demande est en cours de traitement. Pour information, la préservation des 5 mètres est une préconisation.

- Bd Maréchal Koenig : Quel avenir pour le tronçon entre le rond-point de la tour Saint-Trohé et celui de Mc Donald's ? Est-il prévu "d'adoucir" cette section comme en amont et en aval, de rajouter des stationnements, des plantations, une vraie piste séparée des autos, des connexions piétonnes avec la place Maubert, la place des Carmélites (entre rue Aublanc et rue de la Tourterelle).

Retour service technique : Aucun aménagement prévu sur ce tronçon à court terme.

- Est-il possible d'avoir des broyats pour les plantations du square Girerd ?

Retour CTH : Il nous reste un peu de mulch de miscanthus à disposition au CTH que nous pouvons mettre à disposition. En revanche, nous ne pouvons pas assurer le transport ni la mise en place car de notre côté nous avons plusieurs requalifications paysagères.

Concernant les animations du Square Girerd, M Jacobe de Haut précise que le square est libre d'accès à tous, le maraicher de la Baratte vient tous les mercredis soirs, il y une fête des voisins par mois durant le printemps et l'été.

Plusieurs membres signalent de nombreuses incivilités, notamment de la part des automobilistes au centre-ville, notamment le non-respect des zones 20.

J. Derouault rappelle que cela tient du bien-vivre ensemble et de l'éducation de chacun, notamment dans les voies partagées. Ces nouvelles voies de mobilités douces ne sont pas toujours respectées, aussi bien par les automobilistes, les cyclistes, les trottinettes… Il serait peut-être judicieux de mener des actions de prévention routière.

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 15 février 2024 à 17h30 en salle du conseil municipal.
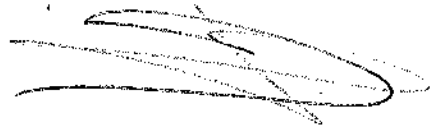
Cécile DAMERON,
Adjointe au Maire en charge du
Quartier Cœur de Ville / Jonction